

Mémoire adressé au CPAS de Schaerbeek par le CEDUC avec la collaboration d'usagers

Comité de défense des usagers du CPAS et des sans emploi de Bruxelles (CEDUC) ; 35 rue Van Elewyck, 1050 Bruxelles ; Tel : 02-644.57.98 ; GSM : 0499-439.350

A l'attention du Président Marc Struyf et du Conseil de l'aide sociale du CPAS de Schaerbeek.

Après consultation de nombreux usagers du CPAS de Schaerbeek, nous vous transmettons aujourd'hui notre mémorandum de revendications critiques et positives. Depuis des années, le CPAS de Schaerbeek a souffert des politiques et des problèmes d'organisation interne. Aujourd'hui nous pensons que c'est votre devoir de rompre avec le passé et de mener une politique vraiment sociale.

Dans un premier temps, l'objectif prioritaire du CPAS doit être l'organisation correcte du paiement de tous les usagers. (...)

Veillez croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le Quang Kim et Farah pour le CEDUC

Les sans emploi en marche

1. Conseil communal et Conseil de l'aide sociale

1) Nous demandons l'augmentation du budget de redistribution de l'aide aux usagers.

La réduction du budget de 1 million d'euros sur 4 ans est inacceptable car les pauvres de la commune n'ont pas à payer le prix d'une mauvaise gestion passée. Cette réduction est également en contradiction totale avec la réalité sociale qui voit les problèmes de pauvreté s'aggraver dans la commune et en Région Bruxelloise.

2. Paiement et administration

2) Nous voulons le respect de la date de paiement fixée à l'usager. De plus, lors de la première inscription, il faut que l'assistant social prévienne l'usager du jour et de l'heure du paiement.

3) Nous voulons que le paiement se fasse en début de mois pour le mois qui court et non en fin de mois (à terme échu). Ce système de paiement provoque chez un grand nombre d'usagers des problèmes d'endettement, pour leurs besoins de base et avec le propriétaire

qui réclame le loyer au début du mois.

4) Nous demandons des aides d'urgence efficaces pour les personnes en situation de précarité extrême (sans abri, personnes malades, handicapées, âgées...).

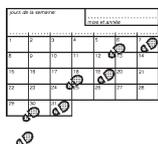
5) Nous demandons le rétablissement des avances sur le revenu d'intégration à déduire du mois courant.

6) Nous voulons plus de tolérance vis-à-vis d'un public fragilisé. Les sanctions ou exclusions pour des malentendus ou des problèmes administratifs doivent être supprimées. Ces coupures d'aide sociale ont souvent des conséquences dramatiques pour les usagers.

7) Il faudrait que le fonctionnement de l'administration soit moins complexe, mieux compris et que les responsables de ce service soient plus accessibles à tous les usagers.

8) Nous demandons que le CPAS fasse une plus grande diffusion de ses comptes et budgets et organise une fois par an un débat public sur la politique sociale.

9) Par rapport aux problèmes informatiques, nous ne voulons plus qu'ils soient une piètre excuse pour les problèmes de paiement.



3. Service social et respect des personnes

10) Nous voulons un traitement positif et beaucoup plus rapide des demandes d'aide sociale. Les personnes qui viennent au CPAS sont généralement en très grande difficulté financière et n'ont pas le temps d'attendre des semaines voire des mois avant de recevoir une réponse du CPAS.

11) Nous demandons que le contrôle mensuel des usagers soit remplacé par une visite trimestrielle chez l'assistant social.

12) Nous voulons le respect du code de déontologie de la part de tous les assistants sociaux et membres du personnel (administration, direction, conseil de l'aide sociale...) ainsi que plus de flexibilité et de compréhension.

13) Nous demandons que les visites domiciliaires surprises ne soient pas une pratique ordinaire.

14) Les rendez-vous donnés par les assistants sociaux doivent se faire dans la semaine tout en gardant une grande souplesse pour accueillir les gens en permanence. Des rendez-vous placés loin dans le temps ne sont pas une solution acceptable pour les usagers.

4. Accueil

15) Nous reconnaissons que l'accueil s'est amélioré et que le personnel fait en général le maximum pour aider les gens. Des usagers se plaignent pourtant d'être parfois incompris face à leur détresse et demandent plus d'humanité et une meilleure formation du personnel. Nous devons aussi trouver une solution pour éviter aux usagers des délais d'attente très tôt le matin avant l'ouverture du CPAS.

16) Le CPAS est une institution trop fermée sur elle-même et, comme la loi le permet, nous

demandons que les usagers aient le droit d'être informés, accompagnés et assistés par des associations indépendantes et critiques.

5. Santé et logement

17) Nous demandons l'application de l'adresse de référence pour les personnes sans-abri.

18) Nous demandons une meilleure protection des usagers qui vivent dans des logements insalubres et trop chers.

19) Nous réclamons le droit à la santé pour tous car le CPAS a réduit et supprimé de nombreuses cartes médicales.

6. Jeunes et étudiants

20) Nous demandons que le droit à l'aide sociale pour les jeunes et les étudiants soit respecté et que cessent les recours abusifs aux débiteurs d'aliment.

7. Insertion professionnelle

Vu le peu de témoignages que nous avons reçu par rapport à ce service, il nous est difficile de faire une évaluation mais il semble que le service fonctionne correctement.

Les sans emploi en marche

